

## Hépatite B

### Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B est une maladie du foie causée par un virus qui attaque le foie. Le moment où vous êtes infecté pour la première fois par l'hépatite B est ce que l'on appelle une infection aiguë. Moins de 5 % des adultes qui contractent une hépatite B aiguë développent une hépatite chronique et environ 1 % des adultes développent une insuffisance hépatique. La plupart des adultes nouvellement infectés ne présentent aucun symptôme. D'autres sont atteints d'une brève maladie aiguë accompagnée de fatigue et de perte d'appétit et leur peau et leurs yeux deviennent jaunes (un état appelé « jaunisse »). D'autre part, jusqu'à 90 % des nourrissons et des enfants infectés par l'hépatite B sont incapables de se débarrasser de l'infection et deviennent infectés de façon chronique. L'infection chronique peut entraîner la cirrhose (cicatrisation grave du foie) ou un cancer du foie à un âge plus avancé.

### Qu'est-ce que l'hépatite B chronique?

Quiconque est incapable de se débarrasser du virus six mois après l'infection initiale est atteint d'hépatite B chronique. Le risque est le plus élevé chez les nourrissons nés de mères atteintes d'hépatite B : les nourrissons infectés par le virus à la naissance qui ne reçoivent pas de l'immunoglobuline anti-hépatite B (Ig anti-HB) et un vaccin, présentent un risque allant jusqu'à 90 % de développer une hépatite B chronique. Même si la plupart des personnes atteintes d'hépatite B chronique auront une maladie inactive, demeureront en santé et ne présenteront aucun symptôme, certaines auront une maladie active qui peut entraîner une cirrhose ou un cancer du foie des années après avoir été infectées par le virus de l'hépatite B. Une hépatite B chronique non traitée est une cause de décès prématuré provoqué par une insuffisance hépatique ou un cancer du foie chez presque 20 % des personnes souffrant de la maladie.

### Comment le virus de l'hépatite B se transmet-il?

Une personne atteinte d'hépatite B aiguë ou chronique peut transmettre l'infection à d'autres personnes par son sang et d'autres liquides corporels ou par des relations sexuelles. L'hépatite B n'est pas transmise par l'eau, les aliments ni par des contacts fortuits.

### Qui risque de contracter l'hépatite B?

Le vaccin contre l'hépatite B est disponible pour tous les groupes d'âge pour prévenir l'infection. Sans immunisation, plusieurs personnes risquent de contracter l'infection :

- les partenaires sexuels de ceux qui sont atteints d'hépatite B;
- les personnes qui ont plusieurs partenaires sexuels;
- les bébés nés de mères atteintes d'hépatite B;

- les enfants et les autres membres de la famille vivant sous le même toit qu'une personne atteinte d'hépatite B;
- les consommateurs de drogues par injection;
- toute personne dont le travail augmente l'exposition au sang et aux liquides corporels (p. ex. les prestataires de soins de santé, les premiers répondants, le personnel d'urgence);
- les personnes qui vivent ou voyagent dans certaines parties du monde comme l'Asie, l'Afrique au sud du Sahara, l'Europe de l'Est et du Sud et les îles du Pacifique où l'hépatite B est relativement plus fréquente.

**Pour évaluer les facteurs de risque et déterminer si un test s'avère nécessaire, consultez [liver.ca/HepatitisQuestionnaire](http://liver.ca/HepatitisQuestionnaire) et remplissez un court questionnaire.**

## Comment en arrive-t-on à un diagnostic d'hépatite B?

Le diagnostic est posé au biais de trois prélèvements sanguins : un test de présence de l'antigène de surface de l'hépatite B (Ag-HBs), un test de présence de l'anticorps de surface de l'hépatite B (anti-HBs) et un test de présence de l'anticorps nucléocapsidique de l'hépatite B (anti-HBc). Les tests peuvent donner les résultats suivants :

**Immunisé et protégé contre une infection** – Dans ce cas, seul le test anticorps anti-HBs est positif. Ceci indique que vous avez été immunisé avec succès contre une infection à l'hépatite B. Vous êtes protégé contre le virus de l'hépatite B. Vous ne contracterez pas l'infection de l'hépatite B et vous ne pouvez pas infecter qui que ce soit. Il existe plusieurs anticorps de l'hépatite B, mais seul l'anti-HBs donne l'immunité.

**Infecté par le virus de l'hépatite B** – Dans ce cas, les tests Ag-HBs et anti-HBc sont positifs. Cela signifie que vous êtes porteur du virus de l'hépatite B. La présence du virus peut signifier une infection aiguë (récente) ou chronique (de longue durée). Si on continue à déceler le virus dans votre sang durant plus de six mois, vous êtes alors atteint d'une infection chronique.

**Exposé dans le passé mais non infecté activement** – Dans ce cas, le test Ag-HBs est négatif, mais le test anti-HBc est positif. Cela signifie que le virus a pénétré dans votre corps à un moment passé, mais que vous n'avez pas développé d'infection chronique. Vous ne pouvez pas transmettre le virus à une autre personne, mais l'infection peut réapparaître en vous si vous prenez certains médicaments, par exemple ceux qui affaiblissent le système immunitaire.

**Résultat négatif aux trois tests** - Un *résultat entièrement négatif* (anti-HBs, Ag-HBs, anti-HBc, tous négatifs) signifie que vous n'avez jamais été exposé au virus de l'hépatite B ou que vous n'avez jamais été immunisé. Le cas échéant, vous pouvez bénéficier de l'immunisation.

## Peut-on prévenir l'hépatite B?

Oui! On peut prévenir l'hépatite B :

- En s'immunisant avec un vaccin contre l'hépatite B. Deux ou trois injections de ce vaccin administrées au cours d'une période de six mois procurent une protection prolongée contre l'hépatite B chez la majorité des gens.
- En ayant des relations sexuelles mieux protégées en utilisant des condoms.
- En administrant l'Ig anti-HB (anticorps protecteurs) à quiconque a été récemment exposé (dans les sept à quatorze jours) à du sang ou à des liquides corporels infectés.
- En faisant un dépistage de toutes les femmes enceintes et en administrant à la naissance l'Ig anti-HB et la première de trois doses du vaccin aux bébés nés de mères atteintes de l'hépatite B. La deuxième dose est administrée lorsque le bébé a un mois, et la troisième lorsque le bébé a six mois : ceci donne à votre bébé 90 à 100 % de chance de ne pas contracter l'hépatite B. Un vaccin peut ne pas être efficace chez l'enfant si la charge virale de la mère est très élevée durant la grossesse. Donner un traitement par agents antiviraux à la mère peut prévenir une infection chez l'enfant. Il vaut mieux en discuter avec un spécialiste.

## Peut-on traiter l'hépatite B?

Oui, des traitements efficaces sont disponibles pour l'hépatite B chronique. L'objectif du traitement est de prévenir le développement de la cirrhose, l'insuffisance hépatique et le cancer du foie. Cependant, tous les patients atteints d'hépatite B ne développeront pas ces complications. La difficulté est d'identifier les patients dont la maladie du foie pourrait évoluer vers la cirrhose qui pourraient bénéficier d'un traitement. C'est pourquoi il est important de consulter régulièrement votre prestataire de soins de santé pour surveiller la santé de votre foie. Il est recommandé que tous les patients atteints d'une hépatite B chronique se soumette à un dépistage du cancer du foie à l'aide d'une échographie tous les 6 mois, permettant ainsi une détection précoce, un traitement approprié et une guérison possible de ce cancer mortel.

Il existe présentement deux types de traitement : des injections d'interféron et des médicaments antiviraux oraux. Ces traitements ne constituent pas un remède, mais ils offrent un meilleur contrôle du virus pour éviter des dommages supplémentaires à votre foie. Veuillez discuter vos options de traitement avec votre prestataire de soins de santé.

## J'ai l'hépatite B. Que dois-je faire pour prévenir la transmission du virus à d'autres?

- Ayez des relations sexuelles mieux protégées : utilisez des condoms régulièrement et correctement! Encouragez votre ou vos partenaires sexuels et tous ceux avec qui vous vivez à se faire tester pour l'hépatite B. S'ils n'ont pas déjà été infectés ou s'ils ne sont pas immunisés contre l'hépatite B, ils doivent se faire vacciner contre l'hépatite B à des fins préventives. Entretemps, utilisez un condom en attendant que le vaccin immunise votre partenaire.



Canadian Liver Foundation  
Fondation canadienne du foie

*Bringing liver research to life*  
*Donner vie à la recherche sur le foie*

- Si vous êtes enceinte ou avez l'intention de le devenir, le risque de transmettre le virus à votre bébé est élevé à l'approche du moment de la naissance. Cependant, le bébé peut être protégé par l'immunisation. À la naissance, votre bébé recevra l'Ig anti-HB et la première de trois doses du vaccin contre l'hépatite B. La seconde dose est administrée lorsque le bébé a un mois et la troisième lorsqu'il aura six mois; ceci donne à votre bébé 90 à 100 % de chance de ne pas contracter l'hépatite B. Bien que le dépistage de l'hépatite B fasse partie des tests prénataux dans certaines provinces, assurez-vous d'en parler à votre prestataire de soins de santé.
- Même si tous les prestataires de soins de santé au Canada sont tenus de prendre des précautions universelles, avertissez votre médecin, votre dentiste ou autres soignants afin qu'ils puissent prendre les précautions nécessaires.
- Ne partagez jamais votre brosse à dents, rasoir, lime à ongles ou tout autre article personnel pouvant porter des traces de sang.
- Ne donnez jamais de sang ni de sperme.
- Débarrassez-vous d'articles avec votre sang (p. ex. tampons, soie dentaire, pansements, aiguilles, verre brisé) en les plaçant dans un contenant sanitaire ou un sac en plastique.
- Couvrez toutes les lésions ou plaies avec des pansements adhésifs.
- Si votre sang s'écoule sur une surface quelconque, nettoyez-la avec de l'eau de javel domestique fraîchement diluée (une partie d'eau de javel pour neuf parties d'eau) et laissez reposer durant 10 minutes avant de l'essuyer. L'eau de javel tuera tout virus de l'hépatite B qui reste sur la surface.

## Dois-je suivre un régime particulier?

Il n'est pas nécessaire de suivre un régime particulier pour l'hépatite B à condition de manger des aliments sains et nutritifs comme il est indiqué dans *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien* de Santé Canada. L'alcool peut aussi endommager votre foie; alors évitez d'en consommer si vous avez une maladie du foie.

*Ces renseignements étaient à jour en Décembre 2016.*